

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Reéducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|---------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | adhésion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº W19-550183

22/03/2022

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Matricule : **5960**

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FAIKI ABDELAZIZ

Date de naissance :

11/02/1962

Adresse :

34, Rue 17 Sidi El Haj Hassan (1) Hay Hassan

Tél. :

06 74 68 3935

Total des frais engagés : **926,80** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Tarik BENJELLOUN
Psychiatre
18 Bis Rés. Essouror My Youssef Hassan 1^e
Télé: 05 22 25 50 17 GSM: 0661 08 98 17

Date de consultation :

30/03/2022

Nom et prénom du malade :

Franki Lamya

Age :

Enfant

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Ses dépressions

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Offablocus**

Le : **30/103/2022**

Signature de l'adhérent(e) :

Mr. HAKANI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/03/2023	CAPSY		600 dh	INP : 091 dob 823 Tarik BENJELLOUN Psychiatra Dr Youssef Hassan 1er 061 08 93 17

Dr. Tariq BENJEDDOU
Psychiatre
Auteur : M. Youssouf Hassan 1er
GSM : 0661 08 93 17

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien DU FOURNISSEUR	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE AL HAKIM DE LA QUI BOUCHRA 100 Rue Angle 64/100 Lot. Sekellia CASABLANCA - Tel: 0522 90 71 60	30/03/2022	16800 Tunis 22 22 22 526,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODT.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

D H G
 25533412 21433552
 00000000 00000000
 00000000 00000000
 35533412* 11433553

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEBUT

VISA ET CADRE DU PRATICIEN ATTENTANT L'EXÉCUTION

طبيب متخصص في الأمراض النفسية والعقلية
لدى

المستشفيات الفرنسية

طبيب رئيس قطب سابق:

قطب الأمراض النفسية والعقلية والإدمان
بالكاليفادوس

طبيب متخصص لدى معهد العلاجات التعليمية والتربوية
بلورن (سابقا)

طبيب متخصص لدى معهد الترويضي للكبار والأطفال

بلورن - فرنسا (سابقا)

- Ex Médecin-Chef de Pôle :
Pôle de Santé Mentale et d'Addictologie
dans le Calvados
- Ex-Psychiatre à l'institut Thérapeutique
Educatif et Pédagogique (I.T.E.P)
dans l'Orne
- Ex-Psychiatre Adultes et Enfants au Centre
de Médecine Physique et de Réadaptation (C.M.P.R)
dans l'Orne
- Ancien membre du réseau de l'obésité
dans l'Orne

Opme
Faille
Dommage

Casablanca, Le

30.3.22

أ. فطا

S.V

السرور

1.	1.	0.	1.
1.	0.	1.	1.
1.	0.	1.	1.
1.	0.	0.	0.

S.V

67160003
202.80
Terolithie 100 mg
10810003
390100 Tefipimoxate
526.80

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Terolithie 250 mg. B100 cp
P.P.V : 67,60 DH

6 118000 060895

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Terolithie 250 mg. B100 cp
P.P.V : 67,60 DH

6 118000 060895

Lot: SD0382B
Per: 04/2024
PPV: 108DH00

Lot: SD0382B
Per: 04/2024
PPV: 108DH00

Dr. Tarik BENJELLOUN
PSYCHIATRE
16 Bis Rés. ESSOURIR
Tél: 05 22 22 50 10 GSM 061 08 93 17

Lot: SF0524C
Per: 06/2024
PPV: 108DH00

PHARMACIE AL HAKIM
Dr. ALAOUI BOUCHRA
100, Rue Agadir 100 Ldt. Sekella Oulfa,
CASABLANCA TAL 0522 07 16 00